MNEMA Asbl recrute pour La Cité Miroir un·e agent·e technique et concierge (H/F/X)



Échelon 3 de la CP 329.02 sous contrat APE (2.203,95€ brut/mois ancienneté 0). CDI de 38h/semaine.

L'asbl MNEMA est gestionnaire de La Cité Miroir, un espace citoyen entièrement dédié à la culture, la citoyenneté et la mémoire.

Sous la supervision du responsable technique, le/la concierge/agent·e technique contribue à la gestion technique de la structure.

Tâches:

- Collaborer à la gestion de l'infrastructure (entretien, maintenance,...).
- Assurer la fermeture ainsi que la mise sous alarme du bâtiment comprenant des bureaux et La Cité Miroir.
- Intervenir, le cas échéant lors de soupçon d'intrusion en dehors des heures d'ouverture.
- Collaborer à l'aménagement des activités en lien avec les responsables de projets (expositions, conférences, ...).
- Participer à la gestion du matériel et des stocks techniques.
- Être disponible en soirée et les week-ends.
- Travailler en étroite collaboration avec l'équipe du service accueil.
- Avoir le permis B (le permis C est un atout).

Profil:

- Avoir un diplôme technique dans les métiers du bâtiment ou justifier d'une expérience d'au moins deux ans.
- Avoir une bonne gestion de son planning de travail.
- Faire preuve de polyvalence et de flexibilité horaire.
- Être rigoureu·x·se et méthodique dans l'exécution de ses tâches.
- Faire preuve d'empathie.
- Avoir une expérience de travail en équipe.
- Être capable de travailler en autonomie tout respectant les consignes de la hiérarchie tant écrites qu'orales.
- Être capable d'assurer la manutention de charges lourdes.
- Partager les valeurs de MNEMA Asbl: humanisme, tolérance, respect, solidarité et engagement pour une société interculturelle plus juste.

• Être ponctuel·le.

Candidature:

Candidature complète (lettre de motivation et CV) à envoyer pour le 25 février au plus tard uniquement par mail à l'adresse <u>candidatures@mnema.be</u>. Les candidat·e·s seront soumis·e·s à une épreuve écrite éliminatoire suivie d'un entretien oral. Engagement prévu le 1er avril 2025.